

*Le courrier du jeudi est consultable ou téléchargeable sur le site de l'inspection académique.
<http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/ia23/> (rubrique «courrier du jeudi»)*

I – Volet "gestion des personnels"

A - Plan départemental de formation 2011-2012

Vous pouvez consulter le plan départemental de formation 2011-2012 en ligne à l'adresse suivante :

<http://pedagogia19.org/ia23/>

Le serveur GAIA, pour les stages à candidature individuelle, sera ouvert **du 19 au 30 septembre 2011** à l'adresse suivante :

<https://gaia.orion.education.fr/ga23>

Les modalités d'inscription sont consultables **en ligne sur le site de l'inspection académique** dans la rubrique « Enseignants premier degré » onglet « Formation ».

Attention modalités particulières

Stage 2528 SCI252 Développer la culture numérique (page 5) : Appel à candidatures anticipées hors GAIA

Les enseignants intéressés par ce stage sont priés de se faire connaître le plus rapidement possible et en tout état de cause pour le **23 septembre**, par mail, à l'adresse : cecile.lemaigre1@ac-limoges.fr

Il s'agit d'un stage à candidature individuelle dont vous trouverez le descriptif dans le plan départemental de formation 2011-2012 en ligne.

Aucune procédure dans GAIA n'est nécessaire pour ce stage. A l'issue du traitement des candidatures, les stagiaires retenus recevront leur convocation. Tous les candidats seront avisés des résultats.

Stage 2524 PLU251 Réalité départementale et pédagogie de territoire (page 3)

La liste des écoles concernées par ce stage sera diffusée au courrier du jeudi 23 septembre 2011.

Seules les candidatures des enseignants dont l'école figure sur cette liste seront recevables. Vous voudrez bien vous en assurer avant toute saisie dans GAIA.

Contact : Cécile LEMAIGRE - Formation continue - cecile.lemaigre1@ac-limoges.fr

B - Validation de services auxiliaires

A partir de la rentrée scolaire 2011, vos éventuelles demandes concernant les validations de services auxiliaires pour la retraite doivent être adressées à :

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Secrétariat Général - Direction des affaires financières
Service des pensions – DAF E2
31 avenue G. Clémenceau - BP 228
44505 LA BAULE cedex
Tél. : 02 40 62 71 00

Rappel : les professeurs des écoles néo titulaires disposent de deux années à compter de la titularisation pour formuler une demande de validation de services auxiliaires

C - Admission à la retraite - Rentrée 2012

Vous trouverez **en ligne sur le site de l'inspection académique** la circulaire concernant l'admission à la retraite des personnels du premier degré pour la rentrée 2012.

D - *Rappel* : demandes de reclassement

Les professeurs des écoles néo titulaires ayant accompli des services en qualité d'agent non titulaire peuvent demander un reclassement permettant, le cas échéant, un recalcul des échelons d'avancement. Cette demande devra être adressée à l'inspecteur d'académie, accompagnée des certificats d'exercice correspondants.

Contacts : Cyril DELAVault - DIPEM - Tél 05 87 86 61 27 - cyrille.delavault@ac-limoges.fr
Annie HOAIR - DIPEM - Tél 05 87 86 61 25 - annie.boutry@ac-limoges.fr
Nicole LAMIER - DIPEM - Tél 05 87 86 61 26 - nicole.lamier@ac-limoges.fr

E - Liste d'aptitude aux emplois de directeurs d'établissements spécialisés

- ✓ directeur d'école annexe et d'école d'application tenant lieu d'école annexe,
- ✓ directeur d'école autonome de perfectionnement communale ou départementale,
- ✓ directeur de centre médico psychopédagogique,
- ✓ directeur d'école comportant au moins 3 classes spécialisées recevant des enfants ou adolescents déficients ou inadaptés,
- ✓ directeur d'école d'éducation spéciale ouverte dans les établissements ou organismes ayant passé un protocole d'accord avec le ministère de l'éducation nationale et accueillant des enfants inadaptés.

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès de mes services et à retourner sous couvert de l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription **avant le 30 septembre 2011, délais de rigueur.**

Les instituteurs et professeurs des écoles non retenus sur les listes d'aptitude les années précédentes et ceux qui n'ont pas fait l'objet d'une nomination, doivent renouveler leur candidature.

Contact : Nicole LAMIER - DIPEM - Tel 05 87 86 61 26

F - Candidatures à un poste relevant des réseaux de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et de la Mission laïque française - rentrée scolaire 2012-2013.

Vous trouverez à l'adresse ci-dessous la note de service n° 2011-119 du 24-8-2011 relative aux candidatures à un poste relevant des réseaux de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et de la Mission laïque française pour la rentrée scolaire 2012-2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57166

II – Volet "direction d'école"

G - Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Je vous informe que les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école feront l'objet d'un message spécial.

H - Plan vigipirate

La menace terroriste reste d'actualité. Il convient donc de demeurer particulièrement vigilant dans l'application des mesures "Vigipirate Rouge".

En ce qui concerne les déplacements à l'étranger, je vous précise que le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes fournit des conseils aux voyageurs régulièrement actualisés. Ils sont accessibles par le lien suivant :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html

I - Nouvel éducol : informer et accompagner les professionnels de l'éducation

La direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative met en ligne une **nouvelle version du site éducol**, pour vous accompagner dans l'exercice de vos fonctions.

Ce nouveau site, **résultat de la fusion d'éducol et d'éducnet**, vous propose, en plus des textes et programmes officiels, des ressources et des retours d'expériences de terrain.

Le menu du site est simplifié, pour que vous accédiez plus facilement aux informations qui vous intéressent.

Son graphisme revu donne plus de lisibilité à l'ensemble.

Le site propose aussi une **entrée numérique** qui rassemble toutes les ressources du site liées à l'innovation, aux projets ou aux équipements des écoles et établissements.

Pour vous en simplifier l'accès, le site conserve son adresse : www.eduscol.education.fr

III – Volet "Informations diverses"

J - Permanences du centre médico scolaire de Guéret

Le service promotion de la santé en faveur des élèves vous informe que le centre médico scolaire de Guéret a modifié ses jours de permanences. Désormais le secrétariat est ouvert le **lundi** et le **jeudi**.

Contact : centre médico scolaire - 4, place Varillas 23000 Guéret – Tel 05 55 52 09 51

K - Actions sociales d'initiative académique (ASIA)

Aides aux activités sportives et culturelles

Dans le cadre des actions sociales d'initiative académique, je vous informe que la date limite pour le dépôt de la demande d' «Aides aux activités sportives et culturelles» pour vos enfants de 6 à 16 ans est **fixée au 15 Octobre 2011**.

Je vous précise que le quotient familial (revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition divisé par le nombre de parts fiscales) détermine si le niveau de ressources du foyer permet l'octroi de la prestation demandée. Il doit être inférieur ou égal à 12 400€.

Aide à l'installation des personnels (AIP)

L'action sociale vous accompagne dans les moments de votre vie, à ce titre l'AIP «Aide à l'installation des personnels» vous aide à contribuer à la prise en charge, dans le cas d'une location vide ou meublée, des dépenses réellement engagées par l'agent nouvellement arrivé au titre du premier mois de loyer, y compris la provision pour charges, des frais d'agence et de rédaction de bail incombant à l'agent, du dépôt de garantie ainsi que des frais de déménagement.

Cette aide est accordée sous certaines conditions d'attribution. Pour plus d'information vous pouvez consulter le site internet : www.aip-fonctionpublique.fr

Je vous engage à consulter les types et modalités d'aides inscrits dans le cadre de l'action sociale sur le site du rectorat à l'adresse suivante : http://www.ac-limoges.fr/article.php3?id_article=1403

Contact: Cécile PINARDON - Assistante sociale en faveur des personnels - Tel 05 87 86 61 29
cecile.pinardon@ac-limoges.fr

L - Rappel : projet photographie 2011- 2012

La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France organise un **Concours photos « Jeunes Reporters du Patrimoine »**. Il a pour thème « Patrimoine industriel, patrimoine du travail ».et s'adresse aux élèves de CM1/CM2.

Vous trouverez **en ligne sur le site de l'inspection académique** le règlement.

Contact : Dominique BODEVIN, CPD arts visuels - dominique.bodevin@ac-limoges.fr - Tel 05 87 86 61 39

M - "Un cahier, un crayon" pour les enfants du Mali

Solidarité Laïque, la MAE et la MAIF organisent du 5 septembre et jusqu'au 30 novembre 2011, pour la 11^{ème} année consécutive, l'opération "**Un cahier, un crayon**". Cette nouvelle édition se déroulera au profit des enfants d'Haïti. Elle est soutenue par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Un dossier pédagogique est à la disposition des enseignants sur le site : www.uncahier-uncrayon.org

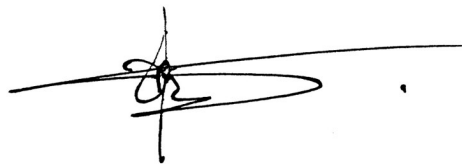
Contact : Solidarité Laïque - 22, rue Corvisart. 75013 Paris - Tel. 01 45 35 13 13 - Fax 01 43 35 47 47
contact@uncahier-uncrayon.org

N - Info SRIAS

En complément à l'info SRIAS n°10, je vous précise l'état des réservations à ce jour :

- ✓ il n'y a plus de places disponibles pour l'ensemble des représentations à Limoges
- ✓ en ce qui concerne Tulle, les deux représentations de tartuffe sont complètes mais il reste des places pour les deux autres spectacles (sophisticated ladies et N'diale)
- ✓ il n'y a pas de problème de places en Creuse pour le Théâtre Jean Lurçat

Contact : Philippe DEFAYE - SRIAS- 27, rue Théodore Bac - 87100 Limoges
Tel. 05 55 11 67 56 ou 05 55 11 61 11 - philippe.defaye@limousin.pref.gouv.fr



Dominique BERTELOOT